

PKE
CPE

LA RETRAITE,
C'EST QUAND LA VIE
COMMENCE À NOUVEAU.

NOS PRESTATIONS DE PRÉVOYANCE



Notre identité et notre finalité

Il n'est pas facile de trouver la bonne caisse de pension. Lorsqu'il s'agit de choisir une solution de prévoyance optimale, les aspects techniques prennent vite le dessus: degré de couverture, taux d'intérêt, taux de conversion ou capacité de risque sont des paramètres décisifs. Mais au-delà des chiffres, un autre aspect nous tient à cœur: la vie. En garantissant la sécurité financière, nous veillons à ce qu'une nouvelle vie puisse commencer après le départ à la retraite.

Avec environ 26 000 assurés et une fortune de 11 milliards de francs suisses, nous sommes l'une des plus grandes caisses de pension en Suisse. Nous souhaitons offrir des prestations financées durablement et visons des performances supérieures à la moyenne pour nos placements.

Plus précisément, nous assurons le personnel de 220 entreprises affiliées, au moyen de prestations obligatoires et largement surobligatoires. Nous formons une fondation collective moderne: les moyennes et grandes entreprises, les groupements d'entreprises ou les groupes peuvent adhérer à notre caisse de prévoyance commune – ou créer leur propre caisse de prévoyance au sein de la CPE.

Lorsqu'il s'agit de l'avenir personnel et de la vie à la retraite, les offres standard ne suffisent souvent pas. C'est pourquoi nos solutions sont adaptées aux besoins de votre entreprise et de vos salariés.

Depuis 100 ans, nous nous employons à vous fournir la meilleure solution possible en matière de prévoyance. Et nos collaboratrices et collaborateurs aussi qualifiés que motivés mettent à votre disposition un vaste savoir-faire qu'ils dispensent dans les langues nationales. Pour que votre vie commence de nouveau à la retraite.

Nos lignes directrices

- Nous sommes conscients de notre responsabilité particulière vis-à-vis des assurés actifs, des bénéficiaires de rentes et des entreprises, et garantissons la prévoyance professionnelle durablement.
- À long terme, nous recherchons une égalité de traitement pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes. Nos solutions de prévoyance sont financées pour la prochaine génération également.
- Nous proposons des plans de prévoyance surobligatoires et sur mesure.
- Nous investissons durablement et à long terme, en assumant pleinement notre responsabilité éthique, écologique et sociopolitique.
- Nous travaillons de manière engagée et qualifiée et agissons avec intégrité en toute conscience.
- Nous communiquons de façon opportune, transparente et compréhensible.



Ronald Schnurrenberger

Président de la direction

Une fondation collective moderne pour toute entreprise

Que vous souhaitiez une prévoyance professionnelle pour une simple entreprise, un groupement d'entreprises ou l'ensemble d'un groupe, la CPE demeure votre partenaire compétent.

Rejoignez un collectif fort...

Le caisse de prévoyance commune de la CPE forme un collectif robuste. Votre entreprise, votre groupement d'entreprises ou votre groupe, avec ses assurés actifs et ses bénéficiaires de rentes, forment, avec d'autres entreprises, un solide collectif dans la prévoyance professionnelle.

Voici les deux cas de figure où une affiliation à la caisse de prévoyance commune est conseillée :

- À son entrée, votre entreprise souscrit intégralement à la réserve de fluctuation de la CPE.
- La liberté de conception et la participation à la gestion de la caisse de pension ne sont pas essentielles pour vous. Vous choisissez un plan de prévoyance – et nous nous occupons du reste.



... ou créez votre propre caisse de prévoyance.

Vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas souscrire à la réserve de fluctuation de valeur pour compenser intégralement votre manque de couverture à la CPE ? Ou souhaitez-vous dissoudre votre propre institution de prévoyance et vous affilier à une caisse de pension, sans renoncer pour autant à une marge de manœuvre conceptuelle pour la gestion de la caisse avec vos salariés ? Dans les deux cas, nous vous conseillons de créer votre propre caisse de prévoyance au sein de la CPE. Votre entreprise, votre groupement d'entreprises ou votre groupe, avec tous les salariés et bénéficiaires de rentes assurés, constituent ainsi une propre caisse de prévoyance au sein de la CPE.

Les avantages d'une propre caisse de prévoyance :

- Le rachat dans la réserve de fluctuation n'est pas obligatoire et peut aussi s'effectuer seulement partiellement.
- Chaque caisse de prévoyance dispose d'un degré de couverture et d'une réserve de fluctuation de valeur qui lui sont propres.
- La commission de prévoyance de votre caisse décide, dans un cadre donné, de la rémunération des avoirs d'épargne de vos assurés et d'éventuelles mesures de stabilisation.
- Vous recevez des rapports réguliers, détaillés, transparents et compréhensibles sur la situation financière de votre caisse de prévoyance.

PRÉVOIR COMME
UN VIEUX ROUTIER.



Des solutions variées sur mesure

Nous vous proposons une large palette de produits pour la prévoyance avec différents plans de prévoyance. En d'autres termes, nos prestations répondent à toutes les exigences caractérisant une solution de prévoyance moderne et flexible. Avec nous, vous pouvez planifier un avenir sûr aux possibilités multiples.

Prévoyance de base

La CPE propose divers plans de prévoyance standard, flexibles et subobligatoires. Par ailleurs, ils peuvent également facilement s'adapter à vos besoins comme à ceux de vos salariés, afin que nous puissions offrir une solution sur mesure à chaque entreprise.

Les plans de prévoyance se distinguent par les prestations de vieillesse visées. L'avoir de vieillesse dépend du montant des cotisations, de la rémunération et des apports effectués. Grâce à nos modélisations (reposant sur des hypothèses relatives à l'évolution des salaires et au taux d'intérêt moyen), nous pouvons vous aider à bien cerner les prestations prévisibles.

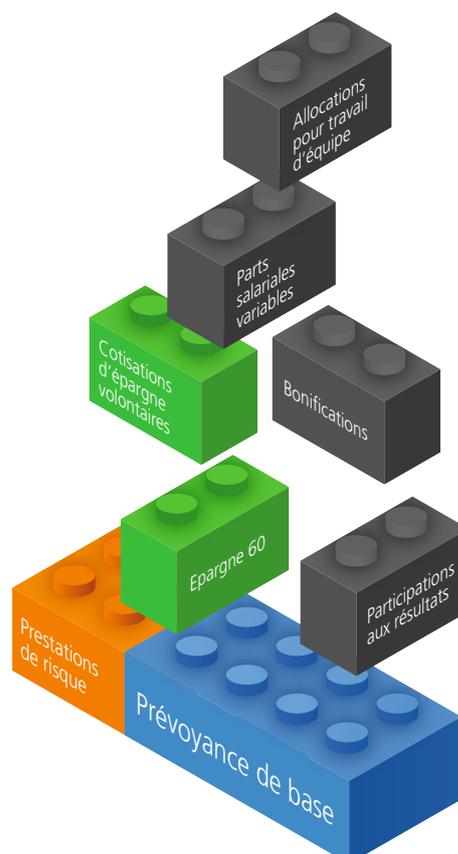
Prévoyance complémentaire

Vous souhaitez plus pour vos salariés? Nous vous proposons de nombreuses solutions :

- Plans complémentaires: si vous désirez également assurer les allocations pour travail d'équipe, les bonifications, les participations aux résultats et d'autres parts salariales variables.
- « Epargne 60 » : vos salariés peuvent, s'ils le souhaitent, épargner pour leur retraite anticipée au moyen de versements.
- Cotisations d'épargne volontaires : vos salariés peuvent acquitter des cotisations supplémentaires pour leur prévoyance vieillesse, en plus des cotisations d'épargne ordinaires.

Prestations de risque

Les prestations de risque correspondent à un pourcentage fixe du salaire assuré dans tous les plans de prévoyance. De la sorte, les salariés qui ne sont pas en mesure de racheter des années de cotisation manquantes bénéficient eux aussi de bonnes prestations de risque. En outre, nos cotisations de risque s'avèrent très faibles comparées à la moyenne de la branche.



POUR QUE LA PROCHAINE
GÉNÉRATION AUSSI PUISSE
PROFITER DE SA JEUNESSE.



BIEN VIEILLIR
AVEC NOUS.



Effet immédiat de nos prestations



Très faibles cotisations de risque.



Aucun frais administratif à votre charge.



Rendements bien meilleurs qu'en moyenne par suite d'une stratégie de placement durable et d'une rémunération élevée des avoirs.



Prestations nettement supérieures au minimum LPP.



Plans de prévoyance sur mesure, adaptés aux besoins des entreprises et de leurs employés.



Prestations durables et solidement financées pour la génération future également.



Administration simple.



Conseils compétents et renseignements rapides dans les langues nationales.



Prévoyance complémentaire pour les parts salariales variables.



Simulations numériques pour les assurés et les employeurs.



Possibilité d'épargner plus à titre volontaire pour obtenir de meilleures prestations de vieillesse ou pour une retraite anticipée.



Retraite (partielle) flexible entre 58 et 70 ans.



Libre choix entre rente et/ou capital au départ à la retraite.



Rentes de partenaire pour les couples non mariés également, de même sexe ou de sexe opposé.

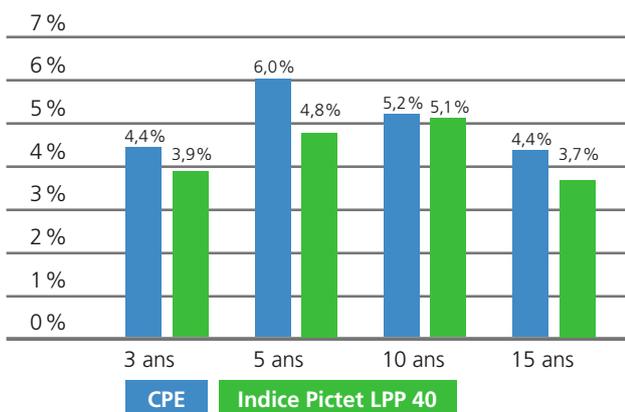
Nos investissements dans votre avenir

Nous investissons pour vous

Par rapport à d'autres caisses de pension, nous occupons régulièrement les premières places dans les palmarès de performance. Les intérêts de nos assurés ont depuis toujours la priorité absolue dans la gestion de nos actifs. Nos placements s'effectuent à long terme. Nous prenons des risques mesurés, équilibrés, et ignorons les tendances passagères.

Nous investissons de manière sûre et rentable l'argent que les salariés et les employeurs versent mois après mois pour la retraite. Avec clairvoyance, discipline et transparence, votre capital est investi de manière responsable, dans une optique de rendement, pour que vous bénéficiiez d'une bonne rente à la retraite. Les rendements supérieurs à la moyenne obtenus par nos soins vous permettent de voir venir la retraite avec sérénité, aujourd'hui déjà.

Performance



Nos placements sont gérés par des administrateurs internes et externes conformément à des directives claires.

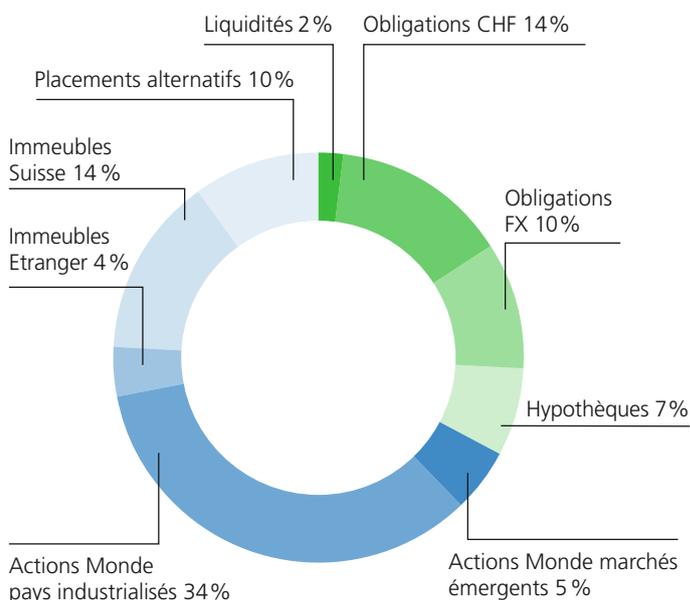
Notre stratégie de placement

Les avoirs de toutes nos caisses de prévoyance sont investis sur une base stratégique commune conforme à nos engagements. Le Conseil de fondation définit cette stratégie et veille à son respect. En tant qu'organe suprême, il est responsable du placement à moyen et long terme des avoirs. Notre stratégie de placement, régulièrement revue, se fonde sur une analyse complète des actifs et des passifs.

Ce qui fait notre succès:

1. L'allocation stratégique des avoirs est décisive pour le résultat des placements.
2. Notre politique d'investissement est conçue pour le long terme et ne suit pas les tendances du marché à court terme.
3. Nous sommes des investisseurs et disposons de l'expertise interne nécessaire.
4. Nous décidons d'investir lorsque nous disposons du savoir-faire requis et que notre style d'investissement génère une plus-value durable ajustée au risque.
5. Nous choisissons les catégories de placement à même de compenser les risques de façon appropriée pour l'ensemble de la caisse.
6. Notre mode de placement se fonde sur les recommandations de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).
7. Nous sélectionnons des produits d'investissement transparents avec une orientation définie, dont nous comprenons le risque et le fonctionnement.
8. Les placements s'effectuent de manière compréhensible sur la base de processus documentés. Les coûts se situent dans une fourchette raisonnable par rapport au rendement escompté.

Notre portefeuille



REGARDEZ
VOS PLACEMENTS
PROSPÉRER.



Investissements durables et responsables

En tant que fondation de prévoyance, nous sommes conscients de notre responsabilité particulière envers les entreprises affiliées, leurs collaboratrices et collaborateurs et les bénéficiaires de rentes. Nous voulons garantir à long terme la prévoyance professionnelle de nos bénéficiaires et offrir des solutions de prévoyance dont la prochaine génération pourra également profiter.

Cette approche durable est également synonyme d'investissement durable. Dans la gestion de notre fortune, nous assumons notre responsabilité éthique, écologique et sociopolitique partout où nous exerçons une influence directe.

Prévoyance vieillesse viable

- Nos rentes reposent sur des rendements réalisables à long terme sur les marchés financiers. Les assurés actifs ne doivent pas subventionner les prestations versées aux retraités.
- Les rentes courantes sont comptabilisées de sorte que le degré de couverture de la CPE corresponde à la situation financière effective. En d'autres termes, nous appliquons un taux d'intérêt technique actuariellement correct.
- Les avoirs de vieillesse des assurés rapportent durablement les mêmes intérêts que les rentes courantes. La politique de rémunération constante appliquée par le Conseil de fondation y veille.
- En cas de découvert éventuel, toutes les parties concernées (assurés actifs, entreprises et bénéficiaires de rentes) contribueraient à l'assainissement de la CPE.

Placements durables

La durabilité éthique, écologique, sociopolitique et ses conséquences sur la stratégie de placement d'une caisse de pension nous tiennent à cœur. Ainsi, nous investissons spécifiquement dans les énergies renouvelables et privilégions particulièrement les investissements conformes aux critères ESG*.

* Environmental, Social and Governance, c'est-à-dire aspects liés à l'environnement, au social et à la bonne gouvernance

** Relatif à l'environnement

Ces catégories de placements sont prioritaires pour une gestion de fortune durable :

Immeubles: Parmi les placements immobiliers directs, qui représentent presque 15% de notre portefeuille, nous nous concentrons sur le E** des critères ESG, ce qui signifie que les constructions nouvelles sont réalisées conformément aux acquis technologiques les plus récents. Dans le cas des rénovations, nous nous efforçons constamment d'obtenir une remise en état peu énergivore et de renoncer aux combustibles fossiles. Par ailleurs, nous nous engageons pour le démantèlement des systèmes de chauffage au mazout ainsi que pour le montage d'installations photovoltaïques et d'autres mesures visant à réduire la consommation énergétique des objets construits.

Placements directs en actions: Pour les placements directs, nous prenons comme référence la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Nous incluons les critères ESG dans le processus d'analyse et le choix de nos actions. Nous visons à accroître ainsi la durabilité de notre portefeuille tout en conservant le potentiel de rendement. Dans le cas des titres de participation suisses, nous exerçons activement les droits de vote.

Placements directs en obligations: Dans ce cas aussi, nous suivons la liste d'exclusion de l'ASIR. Nous investissons moins dans les émetteurs à forte émission de CO₂ et leur préférons les « obligations vertes », améliorant ainsi la durabilité de notre portefeuille obligataire. En outre, nous élargissons la liste d'exclusion sur la base des embargos du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Placements collectifs: Lors du choix de produits ou de gestionnaires, nous privilégions les gestionnaires de fortune qui incluent les facteurs ESG dans leurs processus de placement et s'alignent ce faisant sur les normes internationales (par exemple les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies ou le Pacte mondial des Nations Unies) ou sont membres d'organisations telles que Climate Action 100+. Nous évaluons tous les produits détenus dans notre portefeuille pour voir dans quelle mesure ils satisfont à ces exigences.

GRÂCE À NOUS, LA PÉRIODE
LA PLUS INTÉRESSANTE
DE VOTRE VIE SE TROUVE
ENCORE DEVANT VOUS.



L'expérience fait l'expertise

Notre vocation

Le thème de la prévoyance vieillesse peut s'avérer complexe. Une communication régulière, informative et transparente nous tient particulièrement à cœur. C'est pourquoi nous vous proposons sur différents canaux les informations dont vous avez besoin ou que vous désirez, et vous tenons au courant de manière simple et concise. Si vous ne trouvez pas de réponse à l'une de vos questions, appelez-nous ou envoyez-nous un mail. Nous demeurons à votre disposition.

Notre équipe pour votre avenir

Nos 30 collaboratrices et collaborateurs s'engagent chaque jour pour répondre à vos préoccupations. Certains travaillent depuis plus de dix ans déjà à la CPE. Nos clients profitent ainsi d'un vaste savoir-faire comme d'un suivi personnel et durable.

Nous vous conseillons avec compétence sur toutes les questions que soulève la prévoyance professionnelle: pour vous permettre de trouver la solution optimale sur mesure.



Stephan Voehringer

Membre de la direction
Responsable Services



Stefan Kühne

Responsable Titres



Gertrud Herzog

Assistante Gestion des titres



Dieter Wäckerli

Responsable Hypothèques



Michael Reif

Responsable Immeubles



Milena Accaputo

Conseillère client Assurance



Markus Lüscher

Conseiller client Assurance



Beatrice Meier

Comptabilité Immeubles



Urs Richard

Responsable de team
Assurance



Christina Wassmer

Conseillère client Assurance



Patricia Da Silva

Assistante Marketing/
secrétariat



Gerda Homlicher

Comptable



Site internet de la CPE



Bulletin électronique « Focus prévoyance »



Vidéos didactiques – claires et concises

Chiffres clés

31 décembre 2024



19 833
assurés actifs



9 087
bénéficiaires de rentes



212
employeurs



28 920
assurés total



2,0%
Taux technique



5,0%
Taux de conversion
à 65 ans



120,3%
Degré de couverture
caisse de prévoyance
commune



Millions de CHF
12 106
Bilan total



8,0%
performance



1922
Année de fondation

